

PLAN DE COURS¹

SIGLE ET TITRE DU COURS	:	SCO2100 – Comptabilité intermédiaire II
GROUPE	:	05 - Formation à distance
ENSEIGNANTE ²	:	Cynthia De Champlain, M.Adm., CPA

PRÉSENTATION DE L'ENSEIGNANTE

Cynthia De Champlain, M.Adm., CPA, enseigne à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue depuis juin 2016. Avant de se concentrer à l'enseignement, elle a exercé en cabinet d'audit et de conseils ainsi que dans le réseau de la santé et des services sociaux, notamment à titre de directrice des ressources financières et matérielles. Elle a également travaillé dans le secteur minier. Riche de son expérience pratique, elle se passionne maintenant dans la transmission de connaissances, particulièrement en comptabilité financière avancée. Mme De Champlain prend à cœur la réussite de ses étudiants, ce qui se traduit par le soutien offert de même que sa disponibilité.

ACCEPTATION DU DÉPARTEMENT³

HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

¹ [Procédure relative aux plans de cours](#)

² Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger la lecture du texte.

³ Conformément à la [Procédure relative aux plans de cours](#), un plan de cours qui n'a pas été accepté par le département ne peut être présenté aux étudiants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION DE 1ER CYCLE

La formation de premier cycle trouve sa spécificité dans les caractéristiques suivantes :

- elle vise le développement chez l'étudiant de ses capacités d'analyse et de synthèse par l'étude relativement approfondie d'une discipline ou d'un champ d'études dans les aspects aussi bien théoriques qu'empiriques et en misant sur l'appropriation des fondements et de la méthodologie propre à cette discipline ou à ce champ d'études ;
- dans la perspective d'une éducation permanente, elle développe la capacité d'apprendre par soi-même de façon continue ;
- elle le rend capable de s'adapter facilement aux changements, de relier son champ de compétence aux autres spécialités et de collaborer avec des tiers ;
- elle le rend capable de discerner la valeur objective des affirmations qu'il fait ou qui lui sont faites, de bien comprendre, interpréter et commenter l'information ;
- elle développe chez lui une compétence professionnelle ou scientifique qui le rend apte à intervenir efficacement et à mesurer la portée sociale et éthique de ses activités ;
- elle l'amène à maîtriser le langage propre à son domaine de connaissances, à pouvoir produire un discours cohérent et pertinent, à l'articuler de façon précise, claire et concise, tant à l'écrit qu'à l'oral et, ainsi, à être capable de communiquer ses connaissances dans son milieu professionnel ou scientifique et dans l'ensemble de la société ;
- elle développe son esprit d'initiative et sa créativité, qui le rendent actif dans son milieu et l'amènent à appliquer ses connaissances à des situations et des problèmes nouveaux.

DESCRIPTION DU COURS

Créances. Stocks. Agriculture. Immobilisations corporelles. Immeubles de placement. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Opérations non monétaires. Immobilisations incorporelles. Aide publique. Actifs non courants détenus en vue de la vente. Activités abandonnées. Dettes non courantes. Capitaux propres (état et composantes). Résultat global (état, composantes et cumul des autres éléments du résultat global). Secteurs opérationnels. Information financière intermédiaire. Rapport de gestion. Résultat par action.

OBJECTIFS DU COURS

GÉNÉRAUX

Connaître les lignes directrices entourant la mesure, la constatation et la présentation de l'information financière et non financière. Appliquer ces dernières pour divers postes des états financiers selon les normes internationales d'information financière (IFRS) et les normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF). Développer son jugement professionnel. Se sensibiliser aux dimensions éthiques entourant les choix comptables. Initier l'étudiant au Manuel de CPA Canada.

SPÉCIFIQUES

Au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- Définir les différents postes étudiés.
- Comprendre les méthodes prescrites pour la comptabilisation des différents postes étudiés.
- Appliquer le traitement comptable approprié aux différents postes étudiés.
- Connaître les informations à présenter dans les états financiers relativement aux différents postes étudiés.
- Résumer les différences entre les normes internationales d'information financière (IFRS) et les normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF), au regard des postes étudiés.
- Retracer les informations souhaitées dans la Manuel de CPA Canada.

CALENDRIER

Séance (semaine)	Contenu	Lectures, travaux et directives
1	<p>PRÉSENTATIONS MUTUELLES</p> <p>PRÉSENTATION DU PLAN DE COURS</p> <p>LA NORMALISATION COMPTABLE</p> <p>LES CRÉANCES</p> <p>Références :</p> <p>Comptabilité intermédiaire 2017, pages 6.1 à 6.5 et 6.24 à 6.53</p> <p>Manuel de CPA Canada</p> <p style="padding-left: 20px;">Partie II : Chapitre 3856 Instruments financiers (incluant l'annexe B)</p> <p>Partie I : IFRS 9 Instruments financiers</p>	Disponibles sur Moodle
2 et 3	<p>LES STOCKS</p> <p>L'AGRICULTURE</p> <p>L'INITIATION AU MANUEL DE CPA CANADA</p> <p>Références :</p> <p>Comptabilité intermédiaire 2017, pages 7.42 à 7.63</p> <p>Comptabilité intermédiaire 2017, pages 8.58 à 8.67</p> <p>Manuel de CPA Canada</p> <p style="padding-left: 20px;">Partie II : Chapitre 3031 Stocks</p> <p style="padding-left: 20px;">Partie I : IAS 2 Stocks</p> <p style="padding-left: 20px;">Partie II : Chapitre 3041 Agriculture</p> <p style="padding-left: 20px;">Partie I : IAS 41 Agriculture</p>	Disponibles sur Moodle

<p>4 et 5</p>	<p>LES IMMOBILISATIONS LES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE LES IMMEUBLES DE PLACEMENT LES OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES</p> <p>Références :</p> <p>Comptabilité intermédiaire 2017, pages 8.1 à 8.23, 8.49 à 8.58 et 8.67 à 8.79</p> <p>Comptabilité intermédiaire 2017, pages 9.1 à 9.13, 9.30 à 9.45 et 9.53 à 9.61</p> <p>Comptabilité intermédiaire 2017, pages 11.65 à 11.76</p> <p>Comptabilité intermédiaire 2017, pages 12.46 à 12.58</p> <p>Manuel de CPA Canada</p> <p>Partie II : Chapitre 3061 Immobilisations corporelles</p> <p>Partie II : Chapitre 3063 Dépréciation d'actifs à long terme</p> <p>Partie II : Chapitre 3110 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations</p> <p>Partie II : Chapitre 3475 Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités</p> <p>Partie II : Chapitre 3831 Opérations non monétaires</p> <p>Partie I : IAS 16 Immobilisations corporelles</p> <p>Partie I : IAS 36 Dépréciation d'actifs</p> <p>Partie I : IAS 40 Immeubles de placement</p> <p>Partie I : IFRIC 1 Variation des passifs existants relatifs au démantèlement ou à la remise en état et des autres passifs similaires</p>	<p>Disponibles sur Moodle</p>
<p align="center">Dépôt sur Moodle du travail individuel # 1 avant la 6^e semaine</p>		
<p>6</p>	<p>LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</p> <p>Références :</p> <p>Comptabilité intermédiaire 2017, chapitre 10</p> <p>Manuel de CPA Canada</p> <p>Partie II : Chapitre 3063 Dépréciation d'actifs à long terme</p>	<p>Disponibles sur Moodle</p>

	<p>Partie II : Chapitre 3064 Écarts d'acquisition et actifs incorporels</p> <p>Partie II : NOC-2 Redevances de franchisage</p> <p>Partie II : NOC-16 Pétrole et gaz naturel – capitalisation du coût entier</p> <p>Partie I : IFRS 6 Prospection et évaluation de ressources minérales</p> <p>Partie I : IAS 38 Immobilisations incorporelles</p> <p>Partie I : SIC 32 Immobilisations incorporelles – Coûts liés aux sites web</p>	
7	<p>L'AIDE PUBLIQUE ET LE CAPITAL SOCIAL (CAPITAL-ACTIONS) (ÉTAT ET COMPOSANTES)</p> <p>Références :</p> <p>Comptabilité intermédiaire 2017, pages 8.23 à 8.35 (aide publique)</p> <p>Comptabilité intermédiaire 2017, pages 14.10 à 14.28 et 14.49 à 14.76 (capital social) (excluant p. 14.67 à 14.71)</p> <p>Manuel de CPA Canada</p> <p>Partie II : Chapitre 3800 Aide gouvernementale</p> <p>Partie II : Chapitre 3805 Crédits d'impôt à l'investissement</p> <p>Partie I : IAS 20 Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique</p> <p>Partie I : SIC 10 Aide publique – absence de relation spécifique avec des activités d'exploitation</p> <p>Partie II : Chapitre 3240 Capital-actions</p> <p>Partie II : Chapitre 3251 Capitaux propres</p> <p>Partie I : IFRS 2 Paiement fondé sur des actions</p> <p>Partie I : IFRIC 19 extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres</p>	Disponibles sur Moodle
8	* Examen mi-session en présentiel (voir Moodle)	

<p style="text-align: center;">9</p>	<p>LES ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE LES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</p> <p>Références :</p> <p>Comptabilité intermédiaire 2017, pages 20.87 à 20.99 et 8.35 à 8.48</p> <p>Manuel de CPA Canada</p> <p>Partie II : Chapitre 1400 Normes générales de présentation des états financiers</p> <p>Partie II : Chapitre 1520 État des résultats</p> <p>Partie II : Chapitre 3475 Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités</p> <p>Partie I : IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées</p>	<p>Disponibles sur Moodle</p>
<p style="text-align: center;">10 et 11</p>	<p>LES DETTES NON COURANTES</p> <p>Références :</p> <p>Comptabilité intermédiaire 2017, Chapitre 13</p> <p>Manuel de CPA Canada</p> <p>Partie II : Chapitre 3856 Instruments financiers paragraphe .01 à .29; .43 à .47; .52 à .54</p> <p>Partie I : IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir par.7 à 10</p> <p>Partie I : IAS 1 Présentation des états financiers par.60 à 75</p> <p>Partie I : IAS 32 Instruments financiers : Présentation par. 30 à 35</p> <p>Partie I : IFRS 9 Instruments financiers</p> <p>Partie I : IFRIC 19 Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres</p>	<p>Disponibles sur Moodle</p>
<p>Dépôt sur Moodle du travail individuel # 2 avant la 12^e semaine</p>		

12	<p>LES RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS ET DIVERS ÉLÉMENTS DE PRÉSENTATION LE RÉSULTAT GLOBAL LES SECTEURS OPÉRATIONNELS L'INFORMATION FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRE LE RAPPORT DE GESTION</p> <p>Références :</p> <p>Comptabilité intermédiaire 2017, pages, 2.16 à 2.25, 15.1 à 15.23 et 15.45 à 15.48 Comptabilité intermédiaire 2017, Chapitre 21</p> <p>Manuel de CPA Canada</p> <p>Partie II : Chapitre 1520 État des résultats Partie II : Chapitre 3260 Réserves Partie I : IAS 1 Présentation des états financiers par.106 à 110 Partie I : IFRS 8 Secteurs opérationnels Partie I : IAS 34 Information financière intermédiaire Partie I : IFRIC 10 Information financière intermédiaire et dépréciation</p>	Disponibles sur Moodle
13 et 14	<p>LE RÉSULTAT PAR ACTION</p> <p>Références :</p> <p>Comptabilité intermédiaire 2017, Chapitre 22</p> <p>Manuel de CPA Canada</p> <p>Partie I : IAS 33 Résultat par action</p> <p>* Évaluation des enseignements disponible</p>	Disponibles sur Moodle
15	Examen final en présentiel (voir Moodle)	

ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT

Notation

Conformément à l'article 2.13.1 du [Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT](#), la notation littérale pour ce cours représente :

A+, A, A-; B+, B, B-; C+, C, C-; D+, D; E

Une cote variable sera utilisée pour établir la notation littérale pour ce cours. Une note supérieure ou égale à 60 % est requise pour réussir le cours.

Pondération d'une activité

Conformément la résolution M10-GES-38-07 du Conseil de module des sciences de la gestion, aucune activité d'évaluation ne peut représenter plus de 50 % de la note finale d'un cours.

L'enseignant peut exiger, s'il le précise dans son plan de cours, que les étudiants obtiennent une note minimale pour un ou plusieurs éléments d'évaluation pour la réussite du cours.

Participation

Conformément la résolution M10-GES-38-08 du module des sciences de la gestion, aucune pondération ne doit être attribuée à la participation des étudiants dans tous les cours du module.

Présentation des travaux écrits

Conformément à la résolution M10-GES-38-09 du module des sciences de la gestion, tout travail remis à l'enseignant doit respecter les règles de présentation de la dernière version du [Guide de présentation des travaux écrits de l'UQAT](#).

Délai de correction

Sauf dans les cours à formule particulière ou dérogeant du calendrier universitaire (intensif, de moins de trois crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.), un élément d'évaluation comptant pour au moins 20 % de la note finale doit être administré et corrigé pour que les résultats soient connus des étudiants avant la date limite d'abandon sans mention d'échec au dossier universitaire et sans remboursement prévue au calendrier universitaire.

Évaluation de la qualité du français

Conformément à la [Politique linguistique de l'UQAT](#) et la résolution M00-GES-10-06 du module des sciences de la gestion, jusqu'à 10 % des points des travaux individuels et des travaux en équipe peuvent être déduits de la note obtenue en regard de la qualité du français écrit.

Omission ou retard dans remise d'un travail

L'omission de remettre ou de compléter un travail dans les délais demandés entraîne une réduction de points. Les travaux remis avec moins de 24 heures de retard verront leur note réduite de 50 %. Les travaux remis avec 24 heures ou plus de retard ne seront pas corrigés et une note de 0 % sera attribuée.

Absence à un examen

Conformément à la [Politique d'absence et de reprise à un examen du module des sciences de la gestion](#), seul un motif sérieux permet à l'étudiant de reporter, de s'absenter et de reprendre un examen. Le motif invoqué doit relever de circonstances importantes et indépendantes de la volonté de l'étudiant.

L'étudiant qui doit reporter ou s'absenter à un examen doit compléter, signer et envoyer le formulaire de demande de reprise d'examen dans les délais prescrits avec les pièces justificatives par courriel à l'adresse gestion.distance@uqat.ca.

Plagiat

Conformément au [Règlement 12 sur le plagiat ou la fraude pour les étudiants de l'UQAT](#), tout acte (incluant la tentative et la participation) de plagiat ou de fraude relatif autant aux travaux académiques qu'aux documents officiels à caractère scolaire peut entraîner une ou plusieurs sanctions.

Échec à un cours

Conformément à l'article 2.12.3 du [Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT](#), l'évaluation est continue en ce qu'elle tient compte, pendant toute la durée du cours, de tous les éléments susceptibles de révéler le niveau d'apprentissage et de formation atteint. C'est pourquoi, en cas d'échec d'un cours, il n'y a pas d'examen de reprise tenant lieu d'évaluation globale.

Travaux évalués	% de la note finale	Date limite de remise
Travaux pratiques individuels	20 %	Travail #1 à déposer sur Moodle avant le mercredi 9h AM de la 6 ^e semaine Travail #2 à déposer sur Moodle avant le mercredi 9h AM de la 12 ^e semaine
Examen mi-session en présentiel	40 %	À la 8 ^e semaine (voir Moodle)
Examen fin de session en présentiel	40 %	À la 15 ^e semaine (voir Moodle)

Détail des travaux évalués

(Les consignes et les grilles détaillées des évaluations sont disponibles sur le portail du cours)

Travail individuel #1 à déposer sur Moodle avant la 6 ^e séance :	10 %
Travail individuel #2 à déposer sur Moodle avant la 12 ^e séance :	10 %

Ces travaux individuels permettront de mettre en pratique et d'intégrer les connaissances acquises dans les cours précédant la date de remise, et ce, tant sous l'angle technique que théorique. Des instructions plus précises seront remises ultérieurement aux étudiants notamment la mise en contexte, le travail requis et la forme prescrite pour la remise des travaux.

Les travaux remis avec moins de 24 heures de retard verront leur note réduite de 50 %.

Les travaux remis avec 24 heures ou plus de retard ne seront pas corrigés et une note de 0 % sera attribuée.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT

Rôles du professeur :

Le professeur collabore à la réussite de l'étudiant par le biais d'activités de réflexion qui contribuent à accroître les différents savoirs nécessaires à cette réussite. En d'autres mots, il transmet les informations pertinentes, oriente et guide l'étudiant dans sa démarche et répond aux demandes individuelles d'assistance en regard de l'atteinte des objectifs du cours et en évalue le degré d'atteinte. De plus, il indique les principes de fonctionnement du cours (par exemple les règles quant à la participation, aux arrivées tardives, aux consignes de sécurité s'il y a lieu, etc.).

Délai de réponse :

La résolution *DEP-2019-SG-287-14* du département des sciences de la gestion stipule que :

« Le professeur ou le chargé de cours répondra à l'étudiant dans un délai de deux (2) jours ouvrables. Pour les questions nécessitant des réponses plus élaborées, après avis transmis à l'intérieur de ce délai, une réponse complète sera fournie à l'intérieur de cinq jours ouvrables. Passé ces délais, et après avoir tenté une relance, l'étudiant peut aviser le directeur du département, pour les cours de 1^{er} cycle, ou le directeur du programme, pour les cours de 2^e cycle, afin qu'il communique par téléphone avec le professeur ou le chargé de cours concerné. Dans des circonstances particulières, le professeur ou chargé de cours qui ne serait pas en mesure de respecter momentanément ces délais doit en aviser ses étudiants. »

Rôles de l'étudiant :

De son côté, l'étudiant assume ses responsabilités quant à la prise en charge du développement de sa formation. Il s'en approprie les objectifs, se fait et réalise un plan de travail pour les atteindre et satisfait aux exigences (lectures, travaux, coopération) requises dans ce cours. Il doit évaluer l'enseignement et le cours avec objectivité.

De plus, il prend l'initiative de rencontrer individuellement le professeur au besoin. Bien sûr, ces rencontres professeur-étudiant ne peuvent avoir pour objectif de compenser l'absence au cours. L'étudiant ne peut utiliser son cellulaire ou autres équipements électroniques à l'intérieur d'un cours, à l'exception du matériel prévu dans un cadre pédagogique.

Aucun enregistrement audio ou vidéo n'est permis sans l'autorisation écrite de l'enseignant. Le non-respect de cette directive pourra entraîner des sanctions telles que prévues par les règlements et politiques de l'UQAT en vigueur.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Matériel obligatoire :

CPA Canada. (s.d.). Manuel de CPA Canada. Toronto : CPA Canada. Consulté sur <http://edu.knotia.ca>
Accessible via les ressources numériques du laboratoire informatique de l'UQAT

Gosselin, J., Michaud, P., Plouffe, V., Brousseau, C., Dermarkar, S., Lavigne, B., Bistodeau, A., Caron, A.-L., Martel, M.
Comptabilité intermédiaire : Recueil théorique (édition courante). Montréal : Chenelière Éducation.

Gosselin, J., Michaud, P., Plouffe, V., Brousseau, C., Dermarkar, S., Lavigne, B., Bistodeau, A., Caron, A.-L., Martel, M.
Comptabilité intermédiaire : Recueil pratique (édition courante). Montréal : Chenelière Éducation.

Gosselin, J., Michaud, P., Plouffe, V., Brousseau, C., Dermarkar, S., Lavigne, B., Bistodeau, A., Caron, A.-L., Martel, M.
Comptabilité intermédiaire : Recueil de solutions (édition courante). Montréal : Chenelière Éducation.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. (2021). *Guide de présentation des travaux écrits : guide méthodologique institutionnel pour la communauté étudiante de premier cycle*.
<https://www.uqat.ca/telechargements/guide-de-presentation-des-travaux-ecrits>

Veillez-vous référer au site Web <https://www.uqat.ca/etudes/distance/gestion/cours/> pour l'achat du matériel obligatoire.

Matériel complémentaire :

Deslauriers, S. (2017). *Comment réussir ses études en comptabilité*. Trois-Rivières : AB + Publications.